



Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de la Canche

2018

Préambule :

L'année 2018 a été marquée par le changement de présidence de la CLE. Le 29 janvier 2018, Monsieur Ghislain TETARD, Conseiller Régional, a été élu président de la CLE et succède donc à Monsieur Roger PRUVOST, dont le mandat a duré 18 ans. Une présidence d'honneur lui a été attribuée afin de pouvoir appuyer les travaux ou apporter un conseil, le cas échéant.

C'est donc un tournant dans la vie de la Commission. Les membres ont également souhaité renouveler l'objet, la dénomination et également la composition de la commission permanente et des commissions thématiques.

Les commissions thématiques avec leur présidence respective créées sont les suivantes

- Commission Milieux Aquatiques : Président Bruno ROUSSEL ;
- Commission Inondations et Gestion qualitative : Président Jean-Charles BRUYELLE ;
- Commission Révision et Evaluation du SAGE : Présidente Blandine DRAIN.

Ces commissions vont orienter leurs actions selon la perspective de révision du SAGE.



Sommaire

- o **Programme des commissions thématiques**
- o **Le bureau de la CLE**
- o **Les avis émis par la CLE**
- o **Supports de communication**

La commission Milieux Aquatiques (Président : M. Bruno Roussel)

Un des principaux objectifs de la Commission est d'assurer un dialogue entre les gestionnaires concernés par les milieux aquatiques sur le bassin versant de la Canche. Le Symcéa fournit régulièrement des données dans le cadre des actions menées pour la mise en œuvre des plans de gestion d'entretien et de restauration ainsi que des travaux relatifs à la continuité écologique.

o La cartographie des cours d'eau

Pour faire suite à l'instruction ministérielle de juin 2015 et à la sollicitation de la DDTM du Pas de Calais, la CLE et le Symcéa ont conduit un travail approfondi pour l'identification des cours d'eau sur le bassin versant de la Canche. Cette concertation a permis de présenter en séance plénière du 24 mars 2016, le projet de cartographie des cours d'eau du bassin de la Canche. Cette carte a été transmise au Préfet de Département. Cette cartographie après analyse et validation des services, a été publiée par le Préfet en tant qu'élément de connaissance.

Pour faire suite à cette cartographie et pour disposer d'une connaissance plus approfondie sur certains secteurs, les membres de la CLE ont également décidé de procéder à un suivi annuel des cours d'eau sur les têtes de bassin. Les techniciens du Symcéa effectuent ce suivi 4 fois par an sur 15 points.



o Zones humides : l'identification et la caractérisation des enjeux

Concernant l'objectif de préservation des zones humides inscrit au SAGE, le bureau de la CLE a enclenché une réflexion pour la mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021. Dans ce sens, un groupe de travail a été constitué au début de l'année 2017 pour participer et encadrer le travail de 2 étudiants.

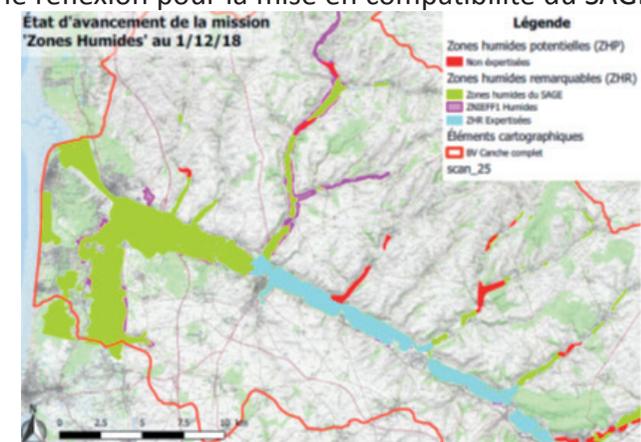
A partir de la connaissance initiale des zones humides, les membres du groupe de travail ont apprécié les résultats de la mission et ont validé une méthodologie pour :

- Compléter l'identification des zones humides du bassin versant de la Canche ;
- Caractériser les enjeux (zones à préserver, zones à restaurer, zones humides à enjeu agricole).

Suite au travail réalisé en 2017 par Simon Contant et Samuel Dhanger, stagiaires au Symcéa pour la définition d'une méthodologie pour la mise en compatibilité de l'inventaire des zones humides du SAGE, il a été décidé par le groupe de travail de mettre en œuvre cette méthode sur la base d'une mission de 12 mois. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région Hauts de France et le Symcéa sont co-financeurs de ce programme.

En 2018, 2 réunions se sont tenues le 12 juin et le 18 décembre.

Rapport d'activité de la Commission Locale de l'Eau de la Canche >>>> 2018



La commission Milieux Aquatiques (Président : M. Bruno Roussel)

L'état d'avancement à la fin 2018 est synthétisé par le tableau ci-dessous :

Zones Humides Potentielles	Zones Humides Remarquables
Ternoise : 610 hectares / 610 hectares	Basse-Canche : 1616 hectares / 3154 hectares : 51%
Haute Canche et Affluents : 390 hectares / 1002 hectares soit 612 hectares restent à faire (38% du bassin versant)	Bassin versant entier : ~1650 hectares / 6305 hectares : ~26%



La commission Inondations et Gestion Qualitative

(Président : M. Jean-Charles Bruyelle)

o Avancement des programmes d'assainissement et état de la production/distribution en eau potable :

La Commission n'a pas interrogé directement les structures compétentes de l'assainissement et de l'eau potable. Néanmoins, une veille a été faite permettant de suivre :

- Les évolutions relatives à la loi Nôtre et les prises de compétences des EPCI sur le bassin Canche ;
- L'évolution des données nationales via le site SISPEA ;
- La possible évolution des indicateurs du SAGE notamment pour les agglomérations d'assainissement.

Les questionnaires ont été transmis aux structures dans le courant de l'été 2018. Le travail d'analyse sera finalisé dans le premier trimestre de l'année 2019 afin de pouvoir présenter l'actualisation des indicateurs au tableau de bord.

La CLE est informée et associée aux travaux des EPCI dans le cadre des évolutions induites par la loi Nôtre. En effet, plusieurs EPCI ont enclenché des expertises dans le cadre de la prise de compétence Eau Potable (7 Vallées Comm et Haut-Pays du Montreuillois).

En parallèle, la cartographie des indicateurs sera modifiée pour représenter ce nouvel exercice de la compétence sur le bassin versant.

o Participation à l'avancement du PAPI de la Canche porté par le Symcécia :

La CLE et notamment la Commission Inondation fait partie du Comité Technique et du Comité de pilotage du PAPI. Cette année a été le lieu de validation de la stratégie du PAPI et l'amorce du programme d'actions.



A ce titre, la CLE a participé et a été représentée lors des instances suivantes :

- Comité technique du 12 février et Comité de pilotage du 13 mars : Présentation de l'évaluation du risque et de l'amorce vers la stratégie ;
- Groupes de travail (6 réunions) de septembre : Co-construction des actions du PAPI ;
- Comité technique du 6 septembre et Comité de pilotage du 9 octobre : Présentation des premières propositions des actions structurelles et non-structurelles.



Commission « Evaluation/Révision du SAGE »

(Présidente : Mme Blandine Drain)

L'objet de cette nouvelle commission instituée en janvier 2018 est de travailler à la préparation de la révision du SAGE.

Dans ce sens, deux étapes ont été définies :

- La réalisation d'un bilan du SAGE de la Canche : le SAGE est approuvé depuis 2011 avec un certain nombre d'enjeux et d'objectifs à atteindre ; au terme de ces 8 années, il y a lieu de dresser un bilan pour connaître comment les dispositions et règles du SAGE ont été prises en compte ou appliquées par les différents acteurs compétents ; il s'agira surtout de comprendre les difficultés rencontrées et les points de blocages ;
- L'actualisation du tableau de bord des indicateurs du SAGE : la dernière mise à jour du tableau de bord est établie pour les années 2015-2016 ; la commission est en cours de collecte des données pour une actualisation courant 2019 ;
- L'établissement d'un nouvel état des lieux du SAGE en amorce de la révision.



Le bureau de la CLE

Selon le règlement de fonctionnement de la CLE, « Un Bureau est constitué, auprès du Président pour préparer les séances de la CLE et évoquer les points d'actualité. Il est composé du Président et des présidents des commissions thématiques. Le Président du Symcéa ainsi que le Président du Comité de Baie sont systématiquement conviés aux séances. Le bureau de la CLE peut acter certaines décisions relatives au fonctionnement, aux questions courantes mais il en informe la CLE ou la commission permanente. Il peut également examiner un dossier soumis pour avis de la CLE au préalable de l'avis de la commission permanente... Le Bureau se réunit autant que nécessaire entre les réunions de la Commission Locale de l'Eau et de la commission permanente, et au moins, une fois par trimestre ».

Durant l'année 2018, le bureau de la CLE s'est réuni les 15 mars, 12 juillet et 30 octobre 2018.

Les principaux dossiers et sujets abordés ont été les suivants :

- Mise en place du nouveau bureau de la CLE suite à l'élection du Présidente et des Présidents de Commission ;
- Rédaction et validation des avis CLE ou courriers ;
- Suivi de l'évaluation des têtes de bassin suite à la validation de la cartographie des cours d'eau ;
- Pilotage en complément de la Commission Milieux Aquatiques de la caractérisation des enjeux des zones humides pour la mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021 et perspective de révision complète du SAGE ;
- Suivi de l'actualité liée au projet d'extension du Symcéa au bassin Authie ;
- Suivi des travaux du PAPI Canche portés par le Symcéa.

Les avis émis par la CLE

La CLE est saisie pour avis dans le cadre des dossiers soumis Loi sur l'Eau et ICPE à autorisation.

En 2018, la CLE a été saisie pour un avis relatif à l'extension d'une installation classée ICPE.

La CLE reçoit également les récépissés de déclaration et la copie des autres communications faites aux pétitionnaires (mise en demeure par exemple). Elle peut également se positionner suite à une sollicitation particulière (communes, EPCI ou particuliers).

En 2018, la CLE a également été saisie par la Communauté de communes de Desvres et Samer dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées pour le projet de PLU Intercommunal.

L'application prochaine de la compétence GEMAPI sur le bassin de la Canche et projet d'extension au bassin Authie

Même si ce volet concerne davantage la gouvernance du Symcésa sur le bassin de la Canche, l'exercice de la compétence GEMAPI entre directement dans le domaine de mise en œuvre des objectifs du SAGE. En effet, le Symcésa exerce déjà une partie de ces missions et est un des maîtres d'ouvrage important pour le SAGE.

Une nouvelle mission d'accompagnement pour l'exercice de la compétence GEMAPI est en cours depuis le début 2018. Cette mission a été étendue au bassin Authie compte-tenu de la délibération du conseil syndical du Symcésa en date du 12 octobre 2018, pour l'extension du périmètre du syndicat aux EPCI-FP du bassin Authie.

La CLE fait partie du comité de pilotage de cette mission et a participé aux réunions suivantes :

- Démarrage de la mission le 24 avril 2018 ;
- Présentation de la phase 1 le 20 juillet 2018 : Restitution de l'état des lieux ;
- Présentation de la phase 2 le 12 octobre 2018 : Présentation des scénarios.



Support de communication

Le site internet : www.sagedelacanche.fr



The screenshot shows the homepage of the SAGE de la Canche website. At the top, there is a navigation menu with links: LE SAGE DE LA CANCHE, COMMISSION LOCALE DE L'EAU DE LA CANCHE, COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS, TÉLÉCHARGEMENT, VIDÉOS, NOS PARTENAIRES, REVUE DE PRESSE, CONTACT. Below the menu is the SAGE de la Canche logo, which features a stylized water drop and the text 'S.A.G.E de la CANCHE' and 'Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche - Agir ensemble pour l'Eau'. The main content area is titled 'Le SAGE de la Canche' and includes a sub-heading 'Le SAGE de la Canche a été approuvé par le Préfet du Pas-de-Calais le 3 octobre 2011:'. Below this, there is a link to 'l'arrêté préfectoral d'approbation du SAGE de la Canche du 3 octobre 2011' and a link to 'télécharger le SAGE de la Canche approuvé le 3 octobre 2011:'. A list of links is provided: 'Le PAGD', 'Le Règlement', 'L'évaluation environnementale', and 'Atlas cartographique'. A small image of the SAGE logo is also visible. On the left side, there is a sidebar menu with categories: 'Pages' (Le SAGE de la Canche, Commission Locale de l'Eau de la Canche, Commission Permanente, Commission Qualité, Commission Irrigations, Commission Milieux Aquatiques, Guide pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SAGE, Comptes-rendus des commissions, Téléchargement, Vidéos, Nos partenaires, Revue de presse, Contact), 'Espace Membre' (Espace Membre), 'Structure porteuse' (Le site Synco), and 'Actualité'. At the bottom right of the main content area, there is a link: 'Feuilleter « Les défis du SAGE de la Canche »'.

Toute l'actualité de la Commission Locale de l'Eau, les documents de séances des commissions thématiques, les comptes rendus, des plaquettes d'information sont disponibles sur le site internet du SAGE de la Canche.

Secrétariat administratif et technique de la Commission Locale de l'Eau de la Canche



**19 Place d'Armes
62140 Hesdin
03 21 06 24 89 - contact@symcea.fr**

**Toutes les infos sur
www.sagedelacanche.fr**

Avec le soutien technique et financier :

